

## LA NOUVELLE QUESTION SOCIALE

Robert Castel

Champ social | « Spécificités »

2014/1 n° 6 | pages 19 à 29

ISSN 2256-7186

ISBN 9782918555148

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-specificites-2014-1-page-19.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Champ social.

© Champ social. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## La Nouvelle Question Sociale

*Robert Castel*

*Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat* Paris, Fayard, 1995. Extraits pp. 410 à 416.<sup>1</sup>

« Envisagée sous l'angle du travail, on peut distinguer trois points de cristallisation de cette question. D'abord, par une déstabilisation. Une partie de la classe ouvrière intégrée et des salariés de la petite classe moyenne est menacée de basculement. Alors que la consolidation de la société salariale avait continûment élargi l'assise des positions assurées et ménagé les voies de la promotion sociale. C'est le mouvement inverse qui prévaut. C'est sans doute sur le devenir de ces strates intermédiaires – ni le bas ni le haut de la pyramide sociale, qui n'ont pas actuellement beaucoup à espérer du fait du blocage de la mobilité ascendante, mais davantage à perdre, que se joue l'équilibre de notre structure sociale (le populisme, de droite ou de gauche, est la traduction politique de leur mise en situation d'insécurité). Confirmation du fait qu'il ne suffit pas de traiter la question sociale à partir de ses marges et de se contenter de dénoncer « l'exclusion ».

Deuxième spécificité de la situation actuelle, l'installation dans la précarité. Le travail aléatoire représente une nébuleuse aux contours incertains, mais qui tend à s'autonomiser. Moins du quart des 2,5 millions de chômeurs recensés à l'ANPE en 1986 avaient trouvé un travail stable deux ans plus tard

---

<sup>1</sup> Texte publié avec l'autorisation gracieuse de la librairie Arthème Fayard.

(22 %) ; 9 % s'étaient résignés à l'inactivité définitive et 44 % étaient encore chômeurs, soit (pour le quart) qu'ils y soient restés (chômage de longue durée) soit qu'ils le soient redevenus après avoir occupé un ou plusieurs emplois. Si l'on y ajoute ceux qui occupent au moment de l'enquête un emploi menacé, c'est donc environ la moitié des chômeurs, ou ex-chômeurs, qui sont placés sur ces trajectoires erratiques faites d'alternance d'emploi et de non-emploi<sup>1</sup>. Ces proportions sont confirmées par d'autres enquêtes. Ainsi en 1988, seuls un stagiaire sur quatre et un travailleur précaire sur trois ont trouvé un emploi stable au bout d'un an<sup>2</sup>. Cette même année, près de 50 % des demandeurs d'emploi étaient auparavant employés en contrat à durée déterminée<sup>3</sup>. Le chômage récurrent constitue donc une dimension importante du marché de l'emploi. Toute une population, de jeunes surtout, apparaît relativement employable pour des tâches de courte durée, quelque mois ou quelques semaines, et plus facilement encore licenciable. L'expression d'« intérimaire permanent » n'est pas un mauvais jeu de mots. Il existe une mobilité faite d'alternances d'activité et d'inactivité, de débrouilles provisoires marquées par l'incertitude du lendemain. C'est une des réponses sociales apportées à l'exigence de flexibilité. Elle est coûteuse pour les intéressés. En 1975 déjà, Michel Pialoux avait peint ce « réalisme du désespoir » qui force certaines catégories de jeunes à « choisir » ces stratégies au jour le jour<sup>4</sup>. C'était alors un vécu circonscrit, pour l'essentiel à un

---

<sup>1</sup> Données Paris, 1990, p. 72.

<sup>2</sup> Elbaum M., Petits boulots, stages, emplois précaires. Quelle flexibilité pour quelle insertion ?, *Droit social*, avril 1988, p. 314.

<sup>3</sup> Duthil G., *Les politiques salariales en France*, *op cit*, p. 132.

<sup>4</sup> Pialoux M., Jeunesse sans avenir et travail intérimaire, *Actes de la Recherche en sciences sociales*, 1975.

public de jeunes particulièrement défavorisés, enfants d'immigrés, habitants des banlieues. Il touche aujourd'hui de larges fractions des jeunes issus de la classe ouvrière « classique », titulaires de diplômes techniques comme le CAP, et mord aussi sur certains secteurs de la classe moyenne<sup>1</sup>. La précarité comme destin. Lorsqu'on parle du discrédit du travail qui affecterait les nouvelles générations dans lequel certains voient le signe heureux d'une sortie de l'aliénation de la civilisation du travail, il faut avoir à l'esprit cette réalité objective du marché de l'emploi<sup>2</sup>. C'est moins le travail qui est récusé qu'un type d'emploi discontinu et littéralement insignifiant, qui ne peut pas servir de socle à la projection d'un avenir maîtrisable. Cette manière d'habiter le monde social impose des stratégies de survie fondées sur le présent. À partir de là se développe une « culture de l'aléatoire »<sup>3</sup>. Ainsi fait retour sur le devant de la scène social une très ancienne obligation imposée à ce que l'on appelait alors le peuple : « vivre

---

<sup>1</sup>Ainsi le développement de ce que l'appelle parfois les « statuts hybrides », ni salariés ni artisans et travaillant en fait à la demande d'employeurs sans contrat de travail ni sans protection sociale. Le nombre de ces emplois qui ne sont nulle part recensés d'une manière systématique, est difficile à évaluer, mais leur progression actuelle est un bon indice de la dégradation de la situation salariale (Gerritsen D., Au-delà du « modèle typique », Vers une socio-anthropologie de l'emploi, in Erbès-Seguin S., *L'emploi : dissonances et défis*, Paris, L'Harmattan, 1994 et J. Le Goff, *Du Silence à la parole*, Op. cit, p. 248-249). Cf. aussi le vaste continent du travail au noir, par nature difficile à arpenter, mais qui représente à coup sûr un gros gisement de précarité (Cf. J-F. Laé, *Travailler au noir*, Paris, Métailié, 1989). Pour toutes ces formes incertaines d'emplois, la protection sociale est soit inexistante, soit elle aussi des plus précaires.

<sup>2</sup> Beaud S., Le rêve de l'intérimaire, in Bourdieu P., *La Misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993.

<sup>3</sup> Rouleau-Berger L., *La ville intervalle*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1992.

au jour la journée ». N'est-on pas en droit de parler d'un néopaupérisme ?

Un troisième ordre de phénomènes, le plus inquiétant, paraît émerger dans la conjoncture actuelle. La précarisation de l'emploi et la montée du chômage sont sans doute la manifestation d'un déficit de places occupables dans la structure sociale, si l'on entend par places des positions auxquelles sont associées une utilité sociale et une reconnaissance publique. Travailleurs « vieillissants » (mais ils ont souvent la cinquantaine ou moins) qui n'ont plus de place dans le processus productif, mais qui n'en ont pas non plus ailleurs ; jeunes en quête d'un premier emploi et qui errent de stage en stage et d'un petit boulot à un autre ; chômeurs de longue durée que l'on s'épuise sans grand succès à requalifier ou à remotiver : tout se passe comme si notre type de société redécouvrait avec surprise la présence en son sein d'un profil de population que l'on croyait disparue, des « inutiles au monde », qui y séjournent sans vraiment lui appartenir. Ils occupent une position de surnuméraires, en situation de flottaison dans une sorte de no man's land social, non intégrés et sans doute inintégrables, au sens du moins où Durkheim parle de l'intégration comme de l'appartenance à une société formant un tout d'éléments interdépendants.

Cette inutilité sociale les déqualifie aussi sur le plan civique et politique. À la différence des groupes subordonnés de la société industrielle, exploités mais indispensables, ils ne peuvent peser sur le cours des choses. On pourrait s'étonner qu'un désastre comme 3,5 millions de chômeurs n'ait déclenché aucun mouvement social de quelque ampleur. Il a en revanche suscité un nombre incroyable de discours et un nombre conséquent de « mesures d'accompagnement ». « On se penche » sur le sort de ces inemployés qui ne sont pas des acteurs

sociaux, mais comme on l'a dit des « non-forces sociales », des « normaux inutiles<sup>1</sup> ». Ils occupent dans la structure sociale actuelle une position homologue à celle du quart monde à l'apogée de la société industrielle. Ils ne sont pas branchés sur les circuits d'échanges productifs, ils ont raté le train de la modernisation et restent sur le quai avec très peu de bagages. Dès lors, ils peuvent faire l'objet d'attentions et susciter de l'inquiétude, car ils posent problème. Mais c'est le fait même de leur existence qui pose problème. Ils peuvent difficilement être pris en compte pour ce qu'ils sont car leur qualification est négative-inutilité, non-forces sociales et ils en sont généralement conscients<sup>2</sup>.

Lorsque le socle sur lequel s'était édifiée son identité sociale fait défaut, il est difficile de parler en son nom propre, même pour dire non. La lutte suppose l'existence d'un collectif et d'un projet pour l'avenir. Les inutiles au monde ont le choix entre la résignation et la violence sporadique, la « rage » (Dubet) qui le plus souvent s'autodétruit.

On pourrait peut-être synthétiser ces transformations récentes en disant que pour des catégories de plus en plus nombreuses de la population active, et *a fortiori* pour celles qui sont placées en situation d'inactivité

---

<sup>1</sup> Donzelot J., Estèbe P., *L'État animateur*, Paris, Éditions Esprit, 1994, introduction.

<sup>2</sup> Comme le montre Dominique Schnapper en 1981 (*L'Épreuve du chômage*, Paris, Gallimard, 1981), dans un premier temps le vécu du chômage peut être très différent en fonction de l'appartenance sociale et du capital culturel mobilisable. Un public jeune et cultivé pouvait le prendre un temps comme une prolongation de la période de disponibilité de la post-adolescence, tandis qu'il était vécu comme un drame pour l'ouvrier perdant son emploi. Mais ces analyses se situaient dans une conjoncture moins tendue du marché de l'emploi, et ce sentiment de « vacances » est transitoire.

forcée, l'identité par le travail s'est perdue. Mais cette notion d'identité par le travail n'est pas d'un maniement facile dans le cadre d'une argumentation qui se voudrait rigoureuse<sup>1</sup>. On peut certes repérer plusieurs cercles d'identité collective fondée d'abord sur le métier (le collectif de travail<sup>2</sup>), qui peut se prolonger en communauté d'habitat (le quartier populaire<sup>3</sup>), en communauté de mode de vie (le bistrot, les guinguettes en bord de Marne, la banlieue rouge, l'appartenance syndicale et politique). Richard Hoggart a laissé une des meilleures peintures de la cohésion de cette culture populaire construite autour des servitudes du métier, mais développant un système de valeurs à fort pouvoir intégrateur<sup>4</sup>. Dans la société industrielle, surtout pour les classes populaires, le travail fait fonction de grand intégrateur, ce qui comme le précise Yves Barel, n'implique pas un conditionnement par le travail. « Il y a l'intégration familiale. Il y a l'intégration scolaire, l'intégration professionnelle, l'intégration sociale, politique, culturelle, etc. » Mais le travail est un inducteur qui traverse ces champs, c'est « un principe, un paradigme, quelque chose enfin qui se retrouve dans les diverses intégrations concernées et qui donc rend

---

<sup>1</sup> Dubar C., *La Socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, A. Colin, 1991.

<sup>2</sup> Sainsaulieu R., *L'Identité au travail*, Paris, Fondation nationale des sciences politiques, 1978.

<sup>3</sup> Un ensemble de textes réunis par Suzanna Magri et Christian Topalov, *Villes ouvrières, 1900-1950*, Paris L'Harmattan, 1990, décrit bien ces formes de sociabilité populaire à travers la proximité géographique qui est la base de constitution de solidarités qui tiennent lieu de « filet de sécurité » contre les aléas de l'existence.

<sup>4</sup> Hoggart R., *33 Newport Street*, traduction française, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1991.

possible l'intégration des intégrations sans faire disparaître les différences ou les conflits<sup>1</sup> ».

Mais, sauf à accumuler les monographies précises, il est plus difficile de dépasser ce cadre conceptuel général. Il est encore plus difficile de mesurer la récente dégradation de ces fonctions intégratrices jouées par le travail<sup>2</sup>. J'ai proposé une hypothèse générale pour rendre compte de la complémentarité entre ce qui se passe sur un axe d'intégration par le travail-emploi stable, emploi précaire, exclusion de l'emploi et la densité de l'inscription relationnelle dans des réseaux familiaux et de sociabilité — insertion relationnelle forte, fragilité relationnelle, isolement social. Ces connexions qualifient des zones différentes de densité des rapports sociaux, zone d'intégration, zone de vulnérabilité, zone d'assistance, zone d'exclusion ou plutôt de désaffiliation. Mais il ne s'agit pas de corrélations mécaniques puisqu'une forte valence sur un axe peut compléter la faiblesse de l'autre (cf. par exemple, au chapitre 1, les traitements du « pauvre honteux » et du vagabond ; ils sont l'un et l'autre hors du travail mais le premier est complètement inscrit dans la communauté tandis que le second est coupé de toute attache sociale). Pour la période contemporaine, il est encore plus difficile de maîtriser ces relations car l'État social intervient comme un personnage omniprésent. Dès lors s'il est intéressant comme le fait le CERC, de noter une corrélation statistique entre par exemple les taux de ruptures conjugales et la précarité du rapport à l'emploi<sup>3</sup>, les processus qui commandent ces relations

---

<sup>1</sup> Barel Y., *Le grand intégrateur*, loc. cité, *Connexions*, n°56, 1990, p. 89-90.

<sup>2</sup> Dubet, *La Galère : Jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987, p. 92.

<sup>3</sup> Ainsi, la proportion des ruptures conjugales est de 24 % pour les individus inscrits dans un emploi stable, de 31,4 % pour les



ne sont pas explicités pour autant. Il existe en fait deux registres de vulnérabilité familiale. La famille en général est devenue de plus en plus vulnérable<sup>1</sup> parce qu'elle est devenue une structure de plus en plus démocratique. Lente érosion de cet îlot de pouvoir tutélaire qu'était demeurée la famille au sein de l'ordre contractuel qu'institue le Code civil. Toutes les réformes du Code de la famille jusqu'aux plus récentes sur les droits de l'enfant, vont dans le sens de l'établissement d'un partenariat familial fondé sur une relation d'égalité entre les rôles familiaux<sup>2</sup>. Autrement dit, la famille tend à devenir une structure relationnelle dont la consistance dépend pour l'essentiel de la qualité des relations entre ses membres. La promotion d'un ordre familial contractuel négocié fragilise la structure familiale en tant que telle, en la rendant dépendante d'autorégulations qu'elle doit elle-même maîtriser. Mais certaines familles sont exposées à un tout autre type de menaces. Ce sont celles que leur faible statut social et leur précarité économique désignent comme les bénéficiaires de prestations sociales sous conditions de

---

situations de travail précaire, et de 38,7 % pour les personnes inscrites au chômage depuis plus de deux ans (« *Précarité et risques d'exclusion en France* », CERC, n° 109, 3<sup>e</sup> trimestre 1993, p. 30).

<sup>1</sup> Sur les indices attestant cette remontée de la fragilité familiale à partir du milieu des années 1960 – taux de nuptialité, de fécondité, de divorciabilité, de cohabitation hors mariage, de naissances illégitimes etc. – Roussel L., *La famille incertaine*, Paris, Odile Jacob, 1989.

<sup>2</sup> Synthèse sur cette évolution in, Théry I., *Le démariage*, Paris, Odile Jacob, 1993. L'auteur montre également que cette évolution, qui concerne toutes les familles puisqu'elle dit le droit en la matière, les affecte différemment, les familles populaires étant en général moins protégées par les prescriptions universalistes de ce droit d'inspiration très libérale.

ressources<sup>1</sup>. L'intervention de l'État prend là aussi une forme différente. Alors que le Code de la famille relève du droit civil et que ses prescriptions ont une vocation universaliste, les interventions ciblées sont le fait de l'État social dans le cadre d'une politique d'aide aux populations défavorisées et de maintien de la cohésion sociale. Mais si de nombreuses enquêtes montrent que les accrocs dans le tissu familial – séparation, divorce, veuvage... – entraînent fréquemment une diminution des ressources des familles, on ne peut en conclure qu'elles les précipitent systématiquement dans la précarité économique<sup>2</sup>. La relation inverse entre une dégradation de la situation socio-économique – chômage, endettement, faillite... – et la dissociation familiale est aussi plus souvent affirmée que prouvée. Enfin et surtout, il faudrait mettre en relation la fragilité spéciale de ce type de familles défavorisées et la fragilisation générale de la famille moderne, qui correspondent à des logiques toutes différentes. On s'aperçoit qu'il doit exister comme une spirale entre différents types d'exposition de la famille aux risques. À une vulnérabilité de la structure familiale quasi réduite à la gestion de son capital relationnel peut s'ajouter une vulnérabilité spéciale des familles

---

<sup>1</sup> Il s'agit en particulier de familles monoparentales. Cf. Lefaucheur N., Les familles dites monoparentales, *Autrement*, n°134, janvier 1993.

<sup>2</sup> Plutôt, comme le dit Claude Martin à la suite d'une enquête empirique très précise, la dissociation familiale accélère le processus de précarisation de ceux qui étaient déjà vulnérables avant la rupture (*Transitions familiales ; évolution du réseau social et familial après la décision et modes de régulation sociale*, thèse de doctorat en sociologie, Paris, université Paris 8, 1992, p 464). On trouve un état des recherches sur ces questions in Kaufman J-C., *Célibat, ménages d'une personne, isolement, solitude*, Bruxelles, Commission des Communautés européennes, octobre 1993.

exposées à une perte de statut social et la précarité économique du fait de la dégradation de la condition salariale. Mais il resterait à montrer comment s'articulent ces plans<sup>1</sup>. Il en va de même pour la corrélation entre la dégradation du statut lié au travail et la fragilisation des supports relationnels qui au-delà de la famille, assurent une protection rapprochée (relations de voisinage, participation à des groupes, associations, partis, syndicats...). L'hypothèse paraît largement vérifiée pour les situations extrêmes qui associent expulsion totale de l'ordre du travail et isolement social : le sans domicile fixe, par exemple, comme homologue moderne du vagabond des sociétés préindustrielles<sup>2</sup>. Pour les situations intermédiaires, les relations entre les deux axes sont plus complexes. Dans quelle mesure la dégradation de la situation de travail se paie-t-elle d'une dégradation du capital relationnel ? Sauf erreur, il n'existe pas de réponse vraiment convaincante à cette question au-delà soit d'analyses ponctuelles du type histoire de vie<sup>3</sup>, soit de

---

<sup>1</sup> J'ai proposé une hypothèse pour approfondir cet effet cumulatif entre la fragilisation du tissu relationnel en général et la fragilité particulière des familles économiquement défavorisées : *L'État providence et la famille : le partage précaire de la gestion des risques sociaux* in De Singly F, Schultheis F, Affaires de famille, affaires d'État, Nancy, Éditions de l'Est, 1991.

<sup>2</sup> On peut évaluer – mais le recensement de ce type de population est particulièrement difficile – à environ 1 % de la population en âge de travailler la proportion de ceux qui sont complètement hors course, type SDF. Environ 5 % de la population possiblement active associe une quasi-exclusion du marché de l'emploi et une grande pauvreté matérielle et relationnelle. Ils représentent la pointe extrême du processus de la désaffiliation (cf. « *Précarité et risques d'exclusion en France* », CERC, La Documentation française, 1993).

<sup>3</sup> Et lorsqu'elles sont bien faites, elles ne se laissent pas lire d'une manière unilatérale. Ainsi, la situation du chômage peut conduire à la rupture des liens familiaux mais aussi à une mobilisation des

proclamations générales sur le désastre que représentent les ruptures du lien social et la perte des solidarités traditionnelles.

---

ressources familiales (Schwartz O., *le Monde privé des ouvriers*, *op.cit.* Paris, Puf, 1990).